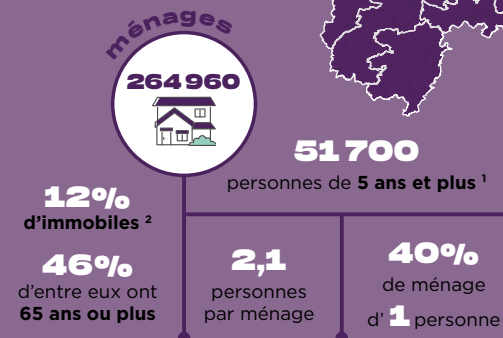
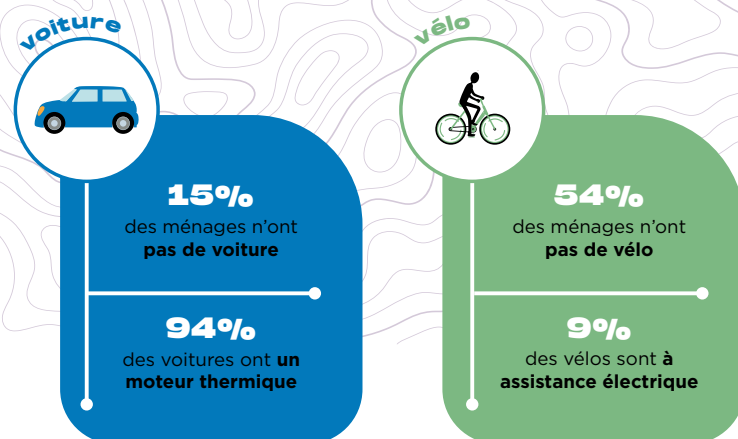


Grande enquête mobilité 2022

La mobilité sur le territoire des 11 intercommunalités enquêtées

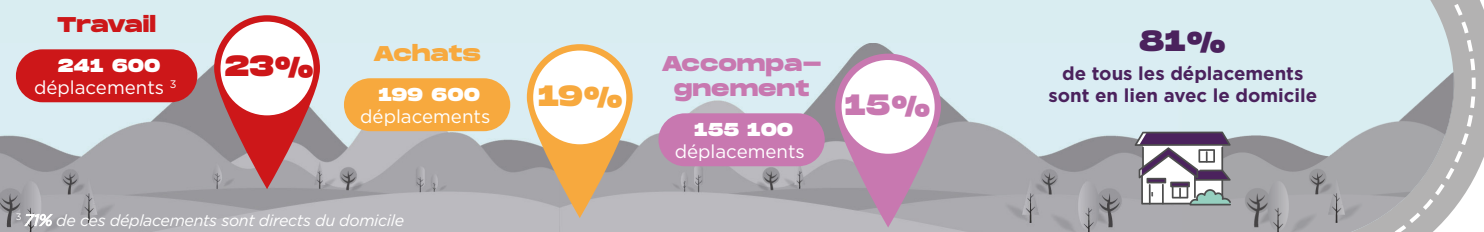


¹ seules les personnes à partir de 5 ans sont enquêtées
² immobile : ne s'est pas déplacé le jour enquêté



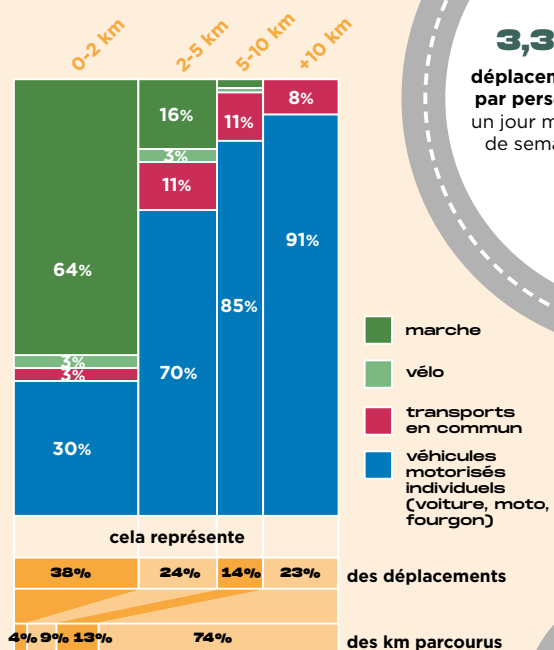
LES PREMIERS MOTIFS DE DÉPLACEMENTS ET LEURS PRINCIPALES DESTINATIONS

Principaux motifs de destination sur l'ensemble du territoire :



PARTS MODALES SELON CLASSES DE DISTANCES

64% des déplacements de 0 à 2 km sont réalisés à pied.



Les déplacements de 0 à 2 km représentent 38% des déplacements et 4% des km parcourus.

En totalité un jour moyen de semaine, les habitants :

réalisent **1 743 072** déplacements

parcourent **15 166 000 km**

soit **39,5** fois la distance terre-lune

Ces déplacements :

consommant **608 t TEP**⁵

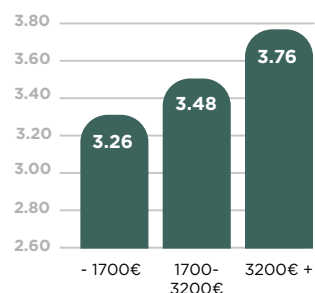
émettent **1 922 t** d'équivalent CO₂

93% **7%**

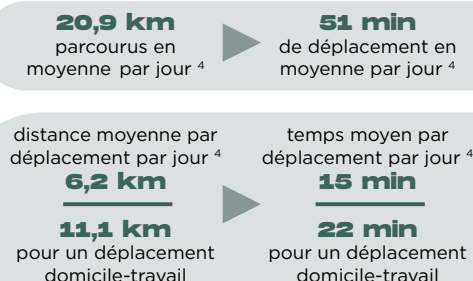
⁵ Tonnes d'Équivalent Pétrole, c'est-à-dire l'énergie contenue dans une tonne de pétrole

La tonne équivalent CO₂ est un indice qui permet de comparer les impacts que les gaz à effet de serre ont sur l'environnement en simplifiant cette comparaison mais permet également de les cumuler grâce à un unique indice.

MOBILITÉ INDIVIDUELLE Selon le revenu du ménage

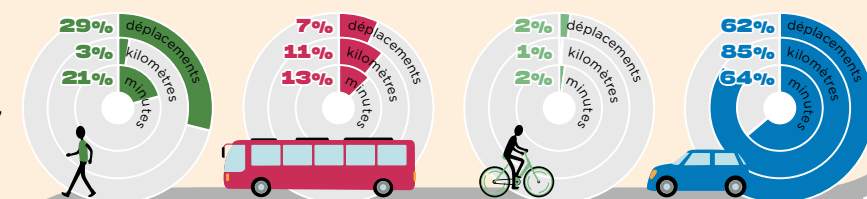


Distances parcourues et temps passé



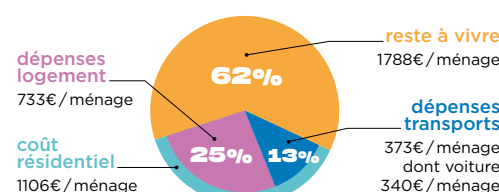
⁴ sans compter les personnes qui sortent du périmètre d'enquête

PARTS MODALES (répartition des déplacements selon le mode de déplacement utilisé)



POIDS DE LA MOBILITÉ SUR LE BUDGET DES MÉNAGES

Sources : EMC² et enquête budget de famille
Situation : Tous les ménages du périmètre



Le coût résidentiel représente l'ensemble des dépenses d'un ménage pour son logement et ses déplacements ; ces deux éléments étant liés à son lieu d'habitation. Ici exprimé en euro par mois par ménage, sur le revenu mensuel moyen des ménages, il permet d'évaluer le poids du logement et de la mobilité sur le budget des ménages du territoire.

Grande enquête mobilité 2022

Les informations présentées sont les données clefs issues de la Grande Enquête Mobilité réalisée entre octobre 2022 et janvier 2023 sur le territoire d'influence Clermont Auvergne. Elles traduisent les pratiques de mobilité des habitants de ce territoire. L'Enquête Mobilité Certifiée CEREMA est éprouvée, fiable et garantie. Elle permet la comparaison des données dans le temps.

Combrailles Sioule et Morge

Billom Communauté, Chavanon Combrailles et Volcans, Combrailles Sioule et Morge, Dômes Sancy Artense, Entre Dore et Allier, Massif du Sancy, Mond'Arverne Communauté, Plaine Limagne, Riom Limagne et Volcans, le Syndicat Mixte des Transports en Communs de l'Agglomération Clermontoise et le Syndicat Mixte des Transports Urbains du bassin Thiernois, se sont associés pour réaliser cette enquête

auprès d'un échantillon représentatif des **560 000** habitants du territoire, répartis sur **285 communes**.

L'enquête est réalisée à l'échelle des ménages. Chaque personne enquêtée décrit l'ensemble des déplacements qu'elle a réalisés sur un jour de la semaine, en précisant le mode de transport utilisé, le lieu de destination, le motif, et l'enchaînement des déplacements au cours de la journée.

Les questions portent également sur les moyens de transport possédés par les ménages (voiture, vélo, vélo électrique...) et sur les dépenses de logement et de mobilité.

Les réponses permettent de comprendre la mobilité des résidents d'un territoire, d'identifier les évolutions en matière d'usage de certains modes, en vue de mieux orienter et adapter les politiques publiques de mobilité.

Faisons naître ensemble les mobilités de demain !

Pour en savoir plus : emc2.smtc-clermont.fr

Plus d'information : www.smtc-clermont-agglo.fr



